

LA SÉCURITÉ INCENDIE DANS LES BÂTIMENTS BOIS

Comprendre les particularités des bâtiments en bois

1 JOUR, 7 HEURES

CONSTRUCTION BOIS

CODE : RC04

Objectifs de la formation

Examiner le comportement au feu du bois

Repérer les objectifs de la réglementation

Identifier les exigences réglementaires impactant l'utilisation du bois

Mettre en pratique les possibilités d'adaptation (dérogations...)

Animée par

- GAUD Emmanuelle
Chef de projet expertise sécurité incendie ,
EFFECTIS

Public concernés

- Ingénieur et technicien ; Gestionnaire technique ; Coordinateur incendie ; Architecte ; Contrôleur technique ; bureau d'études

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général : 995,00 €HT

Retours d'expérience

- Feu d'appartement : salon de Provence (juin 2019)
 - Feu de balcon : Draguignan (mars 2019)
 - Feu externe : Lavelanet (septembre 2014)
 - Feu en phase chantier : San Francisco (mars 2014)
 - Exercice : identifier les particularités de ces feux pour consolider une base de catégorisation
-

Rappeler les fondamentaux de la sécurité incendie

- Définir la réaction de la résistance au feu
 - Connaître les principes de la réaction au feu
 - Connaître les principes de la résistance au feu
 - Répertorier les principaux classements de résistance au feu
 - Savoir différencier les modes de preuve
 - Comprendre les principes généraux de l'ingénierie de sécurité incendie
 - Quiz de connaissances et échanges
-

Décrire les différents comportements du bois

- Connaître la composition et les propriétés du matériau bois
 - Énoncer les propriétés mécaniques du bois
 - Appréhender le comportement du bois à haute température et les phénomènes de combustion : phénomènes en jeu, impacts, ...
-

Identification des exigences réglementaires restreignant l'utilisation du bois et les risques associés

- Prendre en compte la volonté du gouvernement d'avoir 50% du parc immobilier neuf construit en matériau bois d'ici 2022
 - Rappel des objectifs de la sécurité incendie : protection des personnes, de l'environnement, des biens, ...
 - Identifier l'impact sur les conditions d'évacuation
 - Savoir quel est l'état de l'art en fonction du type de bâtiment (ERP, IGH, habitation)
 - Prendre connaissances des études en cours (ADIVBOIS)
 - Appréhender les recommandations à envisager pour chaque type de bâtiment
 - Exercice : identifier les risques et leur niveau de criticité
-

Utiliser le bois en tant qu'élément structurel

- Analyse d'un retour d'expérience sur un plancher CLT apparent
 - Connaître les contraintes d'utilisation
 - Cas pratiques avec différents exemples d'application
-

Examiner la réaction du bois en façade

- Comprendre les règles et textes applicables, ainsi que les contraintes associées
 - Répertorier les textes de référence : instruction technique, guides, appréciations de laboratoire
 - Mesurer l'impact de la présence de bois dans les locaux
 - Appliquer les préconisations de dispositions constructives
 - Etude de différentes guides répertoriant les bonnes pratiques de construction et de réaction au feu bois
 - Cas pratique : en sous-groupes, détermination de la performance de la façade
-

Dates

Paris Classe virtuelle

08/06/2021 08/06/2021

22/09/2021

23/11/2021

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se

fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.